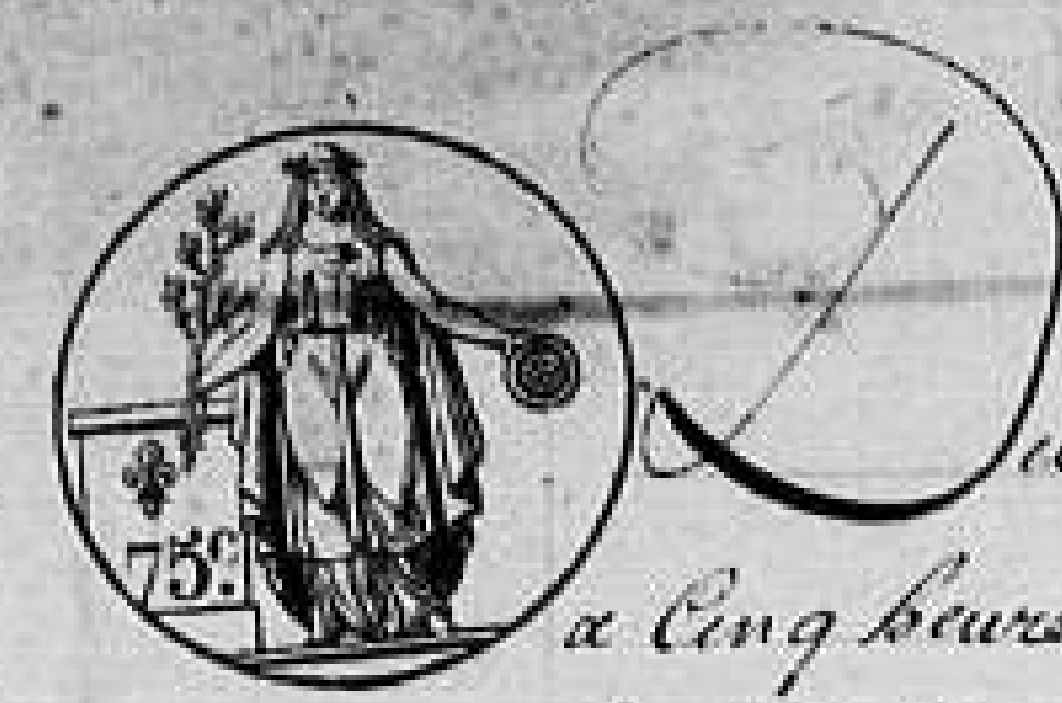


1603

De quinqueme jour du mois de Mars mil huit cents vingt six a Sept heures du soir  
 Acte de mariage de miquet jean age de vingt deux ans ne a folcaude  
 Departement de Haute Garonne de huit ventades de son oncle ami qui habite  
 de sontrait la forme qui nous a habile profession de Cultivateur demeurant  
 a folcaude Departement de la Haute Garonne fils majeur de Jean Francois  
 miquet demeurant a folcaude Departement de la Haute Garonne vivant  
 et de Marguerite Sagade demeurant au même domicile de par et  
 et de future vivante épouse present et a lousenti apresant mariage  
 et de Elisabeth Andrieu age de vingt ans nee a Montmaur  
 Departement de Saule de vingt deux du mois d'Avril mil huit cent six  
 ami qui habite de sontrait la forme qui nous a habile sans  
 profession demeurant au hamau des huer commune de Montmaur  
 Departement de Saule fille mineure de Guilhaume Andrieu demeurant  
 au même hamau des huer commune de Montmaur Departement de  
 Saule vivant et de Marguerite Lombard deules épouse present et a  
 lousenti apresant mariage les actes preliminaires sont le fait de  
 Requet de publication de mariage faite devant la premiere  
 porte de Notre maison commune la premiere publication a cinq jour  
 mois de Mars de son mil huit cent vingt six a d heures de dix du  
 matin et la seconde de Douze du même mois et a d heures de dix du  
 matin, les mêmes publications ont eu lieu dans la commune de  
 Montmaur Residence de la future si même jours ou oueune  
 opposition au dit mariage ne nous ayant été signifiée, nous nous  
 officier de l'etat civil faisant droit a la Requisition apres avoir done  
 lecture de l'acte de piéce au dessus mentionnee et de Chapiteur Six de  
 l'acte de l'ode civil intitulé du mariage avons demande au futur  
 Epoux et a la future Epouse s'ils veulent se prendre pour mari  
 et pour femme chacun d'eux ayant Repondu Separément et  
 affirmatif avec déclaration au nom de la loi que Jean miquet et  
 Elisabeth Andrieu sont unis par le mariage de quoi nous avons dressé  
 acte l'apresure de Jean Castella demeurant a folcaude Departement de  
 la Haute Garonne profession de notaire age de vingt sept ans Jean Causer  
 Causer demeurant a folcaude Departement de la Haute Garonne age de  
 Soixante ans de Jacques Jouy demeurant a folcaude Departement de la  
 Haute Garonne profession de Cultivateur age de cinquante quatre ans  
 et de Francois Massonade demeurant a folcaude Departement de  
 la Haute Garonne profession de Cultivateur age de quarante cinq  
 ans si quel apres que l'un a été aussi done lecture ont signe  
 l'un qui ont lu, Castella et Causer, Massonade et Jouy ont dit ne savoir  
 et la partie contractante de future a signe ainsi que le père et la  
 future ni l'époux a dit ne savoir *Jean miquet* *Elisabeth*  
*Castella* *Pompadour* *Castella* *Miquet*

Second feuillet  
M. & M.



N<sup>o</sup> 5  
1603

Le dix septieme jour du mois de Mars mil huit cents vingt six  
 a cinq heures de soir Acte de naissance de castella et bleuxide Jouis ne le même  
 jour a trois heures de l'après midi de Jean Marie Castella Chartron et de Marie  
 Causer Marie domiciliée dans cette commune de folcaude le sexe de l'enfant a été  
 reconnu être un garçon premier témoin Baptiste Bourrelat age de cinquante  
 Reconnu être un garçon premier témoin Raymond Despy age de soixante cinq  
 Decultivateur habitant de folcaude second témoin Raymond Despy age de soixante cinq  
 ans profession de cultivateur habitant de folcaude sur la Requisition a nous  
 faite par le père de l'enfant lecture du present acte a été par nous faite  
 a l'apresure de comparants et des témoins qui ont dit ne savoir signe  
 le père a signé. *Castella*  
 Constable suivant la loi par moi Maire de folcaude faisant les fonctions  
 d'officier public de l'etat civil sous signé *Pompadour*

N<sup>o</sup> 6  
1603

Le dix septieme jour du mois d'Avril mil huit cents vingt six a quatre heures du soir  
 Acte de naissance de Marguerite Guillemette nee le même jour a  
 quatre heures du matin fille de Jean miquet cultivateur et Elisabeth Andrieu  
 Marie domiciliée dans cette commune de folcaude le sexe de l'enfant a été  
 reconnu être une fille premier témoin Baptiste Bourrelat age de cinquante cinq  
 ans profession de cultivateur habitant de folcaude second témoin Raymond  
 Despy age de soixante cinq ans profession de cultivateur habitant de folcaude sur  
 la Requisition a nous faite par le père de l'enfant lecture du present  
 acte a été par nous faite aux parties comparantes et des témoins  
 qui ont dit ne savoir signé le père a signé *Jean miquet*  
 Constable suivant la loi par moi Maire de la commune de folcaude  
 faisant les fonctions d'officier public de l'etat civil sous signé. *Pompadour*

N<sup>o</sup> 6  
1603

Le dix septieme jour du mois de Septembre mil huit cents vingt six a six heures du matin  
 Acte de naissance de Mouserat et Marguerite nee le jour de hier a trois  
 heures du soir fille de Jean Mouserat cultivateur et de Marie Castella Marie  
 habitante de cette commune de folcaude le sexe de l'enfant a été reconnu être  
 une fille premier témoin Jacques Jouy age de cinquante cinq ans cultivateur  
 habitant de folcaude second témoin Jean Vallet cultivateur habitant de  
 folcaude sur la Requisition a nous faite par le père de l'enfant lecture du  
 present acte a été par nous faite aux parties comparantes et des témoins  
 qui ont dit ne savoir signé Constable suivant la loi par moi Maire  
 de la commune de folcaude faisant les fonctions d'officier public sous signé  
*Pompadour*